

SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 6 « Seine et Ouche »

SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL DU SICECO

Sur convocation en date du 28 avril 2026, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 6 se sont réunis le mardi 5 mai 2026 à Salives, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

La séance est ouverte sous la présidence de Jacques Jacquenet, Président du SICECO, qui accueille les délégués nouvellement désignés par les 82 communes qui composent ladite Commission.

Le Président du SICECO certifie, en présence de deux scrutateurs, Monsieur Benigne Colson (Frenois) et Monsieur Charles Schneider (Salives), l'exactitude de la liste des présences émargée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

Le Président du SICECO et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint (61 délégués sur 82) et déclare la Commission Locale d'Énergie n° 6 installée dans ses fonctions.

La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 6 délégués suppléants.

Le Président du SICECO, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu.

1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CLE

Le Président du SICECO, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Énergie n° 6.

Fait acte de candidature :

Monsieur Patrick Duthu représentant la commune de Saint-Martin-du-Mont

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	61
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	61
Majorité absolue :	31

a obtenu :

Monsieur Patrick Duthu

61 voix

61

Patrick Duthu, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Président de la Commission Locale d'Energie n° 6 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

2 - ÉLECTION DU VICE - PRESIDENT DE LA CLE

Le Président de la CLE 6 après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-Président de la Commission Locale d'Energie n° 6.

Fait acte de candidature :

Gérard Verdreau, représentant la commune de Prâlon

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	61
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	61
Majorité absolue :	31

a obtenu :

Gérard Verdreau

61 voix

61

Gérard Verdreau, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Vice-Président de la Commission Locale d'Energie n° 6 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

Le président de la CLE 6, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Energie n° 6.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

AVELANGES	Monsieur	Sylvain	REBEROL
COURTIVRON	Monsieur	Luc	BAUDRY
FLEUREY-SUR-OUCHÉ	Monsieur	Jean-Marc	MARCHAL
FRANCHEVILLE	Monsieur	Eric	COULAUD
FRENOIS	Monsieur	Bénigne	COLSON
MOLOY	Monsieur	Florian	PAQUET
PRENOIS	Monsieur	François	BOUDRY
SAINT-SEINE-L'ABBAYE	Monsieur	Patrick	MENELOT
SAULX-LE-DUC	Monsieur	Francis	PERDERISET
VILLOTTE-SAINT-SEINE	Monsieur	Damien	SOTTY

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	61
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	61
Majorité absolue :	31

Tous les candidats ont obtenu 61 voix.

Le nombre de poste de délégués titulaires restant à pourvoir étant de 10, sont élus délégués titulaires de la CLE n° 5 :

AVELANGES	Monsieur	Sylvain	REBEROL
COURTIVRON	Monsieur	Luc	BAUDRY
FLEUREY-SUR-OUCHÉ	Monsieur	Jean-Marc	MARCHAL
FRANCHEVILLE	Monsieur	Eric	COULAUD
FRENOIS	Monsieur	Bénigne	COLSON
MOLOY	Monsieur	Florian	PAQUET
PRENOIS	Monsieur	François	BOUDRY
SAINT-SEINE-L'ABBAYE	Monsieur	Patrick	MENELOT
SAULX-LE-DUC	Monsieur	Francis	PERDERISET
VILLOTTE-SAINT-SEINE	Monsieur	Damien	SOTTY

4 - ÉLECTION DES 6 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL

Le Président de la CLE 6, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

ANCEY	Monsieur	Benjamin	CURIE
AUBIGNY-LES-SOMBERNON	Monsieur	Cédric	DRAPPIER
GRENAND-LES-SOMBERNON	Madame	Ewa	KORNICKA

LERY	Monsieur	Christophe	LAMBERGET
TARSUL	Monsieur	Claude	ROBINEAU
VAUX-SAULES	Monsieur	Gilbert	GATTAUT

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	61
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	61
Majorité absolue :	31

Tous les candidats ont obtenu 61 voix.

Le nombre de poste de délégués suppléants à pourvoir étant de 6, sont élus délégués suppléants de la CLE n°6 :

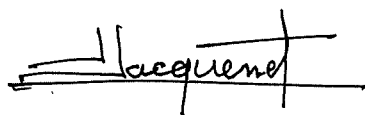
ANCEY	Monsieur	Benjamin	CURIE
AUBIGNY-LES-SOMBERNON	Monsieur	Cédric	DRAPPIER
GRENAND-LES-SOMBERNON	Madame	Ewa	KORNICKA
LERY	Monsieur	Christophe	LAMBERGET
TARSUL	Monsieur	Claude	ROBINEAU
VAUX-SAULES	Monsieur	Gilbert	GATTAUT

5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 29 mai 2026 à la Salle des Fêtes de Vandenesse-en-Auxois à 16h00.

Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

Le Président du SICECO



Jacques Jacquenet

Le Président de la CLE 6



Patrick Duthu

Le Vice-président de la CLE 6



Gérard Verdreau